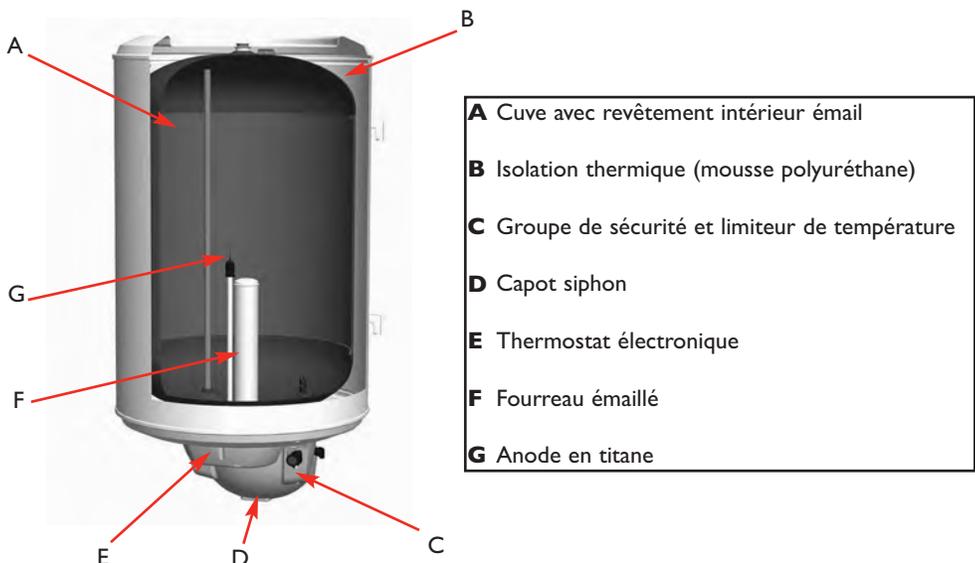


◀ Descriptif de l'appareil ▶

- La cuve en tôle d'acier est conçue pour résister à une pression supérieure à la pression de service. La cuve est protégée contre la corrosion par un courant électrique imposé de très faible intensité (système ACI).
- La platine électronique assure en permanence le courant nécessaire à cette protection que ce soit en heures pleines ou en heures creuses.
- L'élément chauffant est constitué d'une résistance stéatite qui réchauffe le volume d'eau contenu dans la cuve. La résistance stéatite est logée dans un fourreau émaillé, ce qui rend la vidange de l'appareil inutile lors de son remplacement.
- Le thermostat assure le maintien de la température de l'eau. Il est pré-réglé en usine à 70°C.

Un coupe-circuit thermique assure la sécurité en cas d'élévation anormale de la température d'eau.

- Ce chauffe-eau est équipé d'un groupe de sécurité, d'un limiteur de température et d'un capot siphon.
 - Le groupe de sécurité est conçu pour la protection optimale contre les pressions excessives dans les chauffe-eau à circuit fermé conformément à la norme NF EN 1487. Il comprend, sous forme compacte, tous les composants déterminés par la norme NF EN 1487 pour l'équipement des chauffe-eau. Un clapet de non-retour empêche le retour d'eau potable chauffée vers le réseau d'eau froide.
 - Le limiteur de température thermostatique permet de fournir en sortie de chauffe-eau une température de 50°C maxi (non réglable).
 - Le capot siphon assure la fonction siphon pour le groupe de sécurité, conformément à la norme NF 079. Celui-ci doit être raccordé à l'égout.



◀ Installation de l'appareil ▶

IMPORTANT

Placez le chauffe-eau à l'abri du gel.

- Positionnez-le le plus près possible des points de puisage importants.
- Une installation dans le volume habitable est à privilégier. S'il est placé en dehors (cellier, garage), calorifugez les tuyauteries. La température ambiante autour du chauffe-eau ne doit pas excéder 40°C en continu.
- Assurez-vous que l'élément support (mur ou sol) et les fixations (chevilles, vis) sont suffisants pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau.
- Prévoyez en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 500 mm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant.
- Installez un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux-plafond, combles, ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est obligatoire. Des poignées de préhension, intégrées dans les fonds d'extrémité, facilitent la manutention. Plusieurs fixations sont possibles suivant la nature de la paroi :

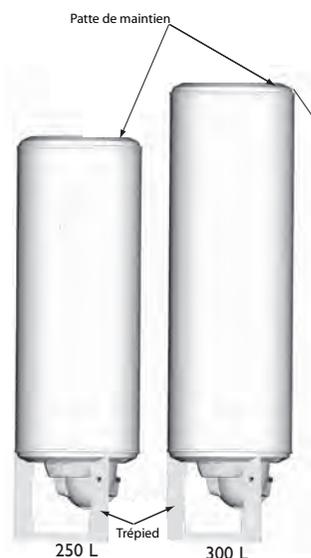
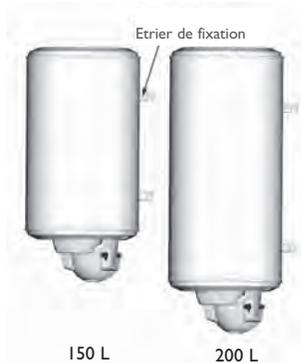
A) Murs de faible épaisseur (cloison placoplâtre) : Tiges filetées Ø 10 mm traversant le mur reliées par des profilés ou contre-plaques.

B) Murs épais en dur (béton, pierre, brique) : Procédez au scellement de boulons Ø 10 mm, ou au percement pour recevoir des chevilles de type MOLY Ø 10 mm.

Pour ces deux types de parois, utilisez le gabarit de fixation imprimé sur le carton d'emballage, en vérifiant les entraxes de perçage.

C) Les chauffe-eau 150-200 litres peuvent être posés sur un trépied dans les cas où le mur ne peut supporter le poids de l'appareil. Une fixation de l'étrier supérieur est obligatoire. Utilisez le trépied préconisé par le constructeur (à acheter en accessoire).

D) Dans le cas des chauffe-eau de grandes capacités (250 et 300 L), le trépied est fourni avec le chauffe-eau. L'installation devra se faire sur un sol plat.



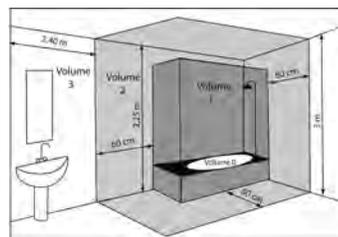
IMPORTANT

La patte de maintien doit obligatoirement être fixée au mur sur les modèles 250 l et 300 l afin d'éviter la chute accidentelle du produit par basculement (possibilité de visser la patte de maintien sur le dessus du chauffe eau si besoin).

◀ Installation spécifique en salle de bains ▶

- Le chauffe-eau doit être installé dans le volume 3 ou hors volumes (NFC 15100).

Si les dimensions de la salle d'eau ne permettent pas de le placer dans ces volumes, cet appareil peut néanmoins être installé dans le volume 2 (interdit en volumes 0 et 1).



◀ Raccordement hydraulique ▶

Le chauffe-eau devra être raccordé hydrauliquement conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France, D.T.U. 60.1).

■ TUBULURES SUR L'APPAREIL

- Chaque tubulure du bloc hydraulique est en laiton avec l'extrémité fileté au pas du gaz Ø 20/27.
- L'arrivée d'eau froide et la sortie d'eau chaude sont repérées par un joint de couleur respectivement bleu et rouge.

■ RACCORDEMENTS AUX TUBULURES

- Pour éviter la corrosion de la tubulure, la fonction diélectrique est intégrée au bloc hydraulique et conforme à la NFC 15-100 (l'utilisation d'un raccord diélectrique n'est donc plus nécessaire).
- La nature des tuyauteries peut être rigide, généralement en cuivre (l'acier noir est interdit), ou souple (tresse inox flexible).
- L'étanchéité doit être effectuée à l'installation sur les tubulures, y compris dans le cas d'utilisation de tuyaux PER.
- Le capot siphon doit être raccordé à une évacuation des eaux usées (un kit de raccordement est fourni).



A Ecrous de piquage	E Evacuation vers l'égout
B Limiteur de température	F Capot siphon à clipper au dessus des 2 écrous de piquage
C Sortie eau chaude (limitée à 50°C, rouge)	G Groupe de sécurité
D Arrivée eau froide (bleu)	

IMPORTANT

La pression du réseau d'eau froide est généralement inférieure à 5 bar.

Si tel n'est pas le cas, prévoyez un réducteur de pression à 3 bars, qui sera positionné impérativement sur l'arrivée d'eau froide générale du logement, après le compteur.

La température de l'eau entrant dans le chauffe-eau (D) doit être inférieure à 50° C (attention aux montages en série).

◀ Raccordement électrique ▶

Nos appareils sont conformes aux normes en vigueur et disposent par conséquent de toutes les conditions de sécurité. Le raccordement électrique devra être conforme aux normes d'installation NF C 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau sera installé (Label, etc...).

L'installation comprendra :

- Un disjoncteur omnipolaire avec ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- Une liaison en câbles rigides de section câble monophasé pré-monté 4 x 2,5 mm² en triphasé (3 phases + terre).
- Le conducteur de terre sera repéré vert/jaune.

Le générateur électronique de votre chauffe-eau à "anode à courant imposé" a été conçu pour une alimentation de 8 h minimum par jour, entrecoupées ou non. Assurez-vous que l'installation respecte cette alimentation. Dans le cas d'une durée inférieure, les conditions de garantie ne s'appliqueraient pas.

■ PROCEDURE DE RACCORDEMENT

- Ce chauffe-eau est pré-câblé en 230 V~ monophasé. Il suffit de raccorder le câble sur un disjoncteur omnipolaire. Pour du 400 V~ triphasé, vous devez remplacer la platine monophasée

d'origine par le kit triphasé 400V~ (disponible en accessoire). La procédure d'installation de ce kit est détaillée dans la notice jointe au kit.

■ RECOMMANDATIONS

- Le raccordement direct sur une prise de courant est interdit.
- Le raccordement à la terre est impératif pour des raisons de sécurité.
- Avant de raccorder définitivement l'appareil, vérifiez qu'il est plein d'eau. Si ce n'est pas le cas, par sécurité, l'alimentation électrique de la résistance ne peut pas s'effectuer (Anti-chauffe à sec).

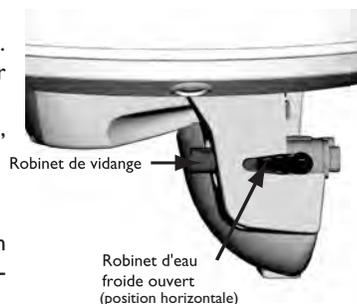
IMPORTANT

Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est dangereux, la température de l'eau n'étant plus contrôlée.

◀ Mise en service ▶

■ REMPLIR LE CHAUFFE-EAU

- Ouvrez un ou plusieurs robinets d'eau chaude (évier, douche,...).
- Ouvrez le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (voir schéma).
- Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermez ceux-ci, votre chauffe-eau est plein d'eau.
- Vérifiez l'étanchéité du raccordement aux tubulures.
- Vérifiez le raccordement aux eaux usées.
- Vérifiez le bon fonctionnement des organes hydrauliques en manipulant le robinet de vidange du groupe de sécurité, afin d'éliminer tous déchets éventuels.



■ VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT

- Mettez l'appareil sous tension.
- Si votre tableau électrique est équipé d'un relais d'asservissement en heures creuses (tarif réduit la nuit), basculez l'interrupteur sur la position "marche forcée" ou "I". Après 15 à 30 minutes, l'eau peut s'écouler goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité dans le capot du siphon. Ce dernier doit être raccordé à une évacuation d'eaux usées.

Ce phénomène est tout à fait normal ; il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe. Par conséquent, la soupape de sécurité laissera échapper une certaine quantité d'eau afin que la pression interne dans la cuve ne dépasse pas 7 bars. Cet écoulement peut représenter 2 à 3% de la capacité du ballon pendant la chauffe complète.

15 min environ après la mise sous tension du chauffe-eau, contrôlez le voyant situé sur le capot.

Ce voyant de contrôle doit être allumé en permanence (24 h./24).

NOTA

Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.

◀ Entretien domestique ▶

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur : manœuvrez le groupe de sécurité et le robinet d'arrêt 1 fois par mois, et vérifiez le goutte à goutte.

Vérifiez périodiquement le fonctionnement du voyant. En cas d'arrêt, contactez votre installateur conseil.

En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, coupez l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.

Vérifiez à nouveau l'étanchéité des raccordements. La vérification étant concluante, basculez l'interrupteur sur la position "automatique".

Un voyant lumineux est situé sur le capot électrique. Il assure 3 fonctions :

S'il est vert : le système ACI fonctionne bien, votre chauffe-eau est protégé de la corrosion. Lorsqu'il passe à l'orange : l'élément chauffant de votre chauffe-eau fonctionne. L'eau est en train de chauffer (l'ACI fonctionne également pendant cette phase de chauffe).

Si le voyant est éteint : votre chauffe-eau ne fonctionne pas correctement. Veuillez contacter votre installateur (vous reporter au paragraphe Diagnostic de panne à l'usage du professionnel).

Pour les régions où l'eau est très calcaire ($T_h > 20^\circ\text{F}$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 12°F . L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'Art, vérifié et entretenu régulièrement.

- Décret N° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.

- Décret N° 2002-571 du 25 novembre 2002.

- Conformité à DTU 60, I

◀ Entretien ▶

Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de procéder à un contrôle des équipements tous les deux ans (tous les ans dans les installations où l'eau est de mauvaise qualité ou inconnue), suivant la procédure ci-dessous :

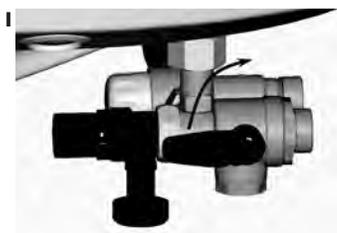
- Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.
- Dévissez le capot du thermostat.
- Déconnectez les fils aux bornes du thermostat.
- Vidangez la cuve:
 - fermez le robinet d'eau froide du groupe de sécurité,
 - ouvrez un robinet d'eau chaude,
 - mettez la soupape du groupe de sécurité en position vidange.
- Une fois la vidange terminée, dévissez l'évacuation à l'arrière du capot siphon.
- Déclipez le capot siphon en tirant vers vous.
- Enlevez le thermostat et son support plastique, après avoir déconnecté les différents faisceaux.
- Démontez l'ensemble chauffant.
- Enlevez le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyez avec soin les gaines des éléments chauffants et du thermostat. Ne pas gratter ou frapper le tartre adhérent aux parois, au risque d'altérer le revêtement.
- L'anode est en titane et ne nécessite aucun entretien.
- Remontez l'ensemble chauffant en utilisant un joint neuf (à commander en appelant le SAV) et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (serrage croisé). Remontez et connectez le thermostat.
- Remontez le capot siphon.
- Remplissez le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.
- Vérifiez son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, remettez le thermostat et son support et reconnectez l'alimentation électrique.
- Contrôlez à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint, et au besoin, resserrez légèrement les écrous.

■ **ENTRETIEN DU LIMITEUR DE TEMPÉRATURE :**

- Il est conseillé de vérifier l'état de fonctionnement du limiteur de température tous les 2 ans. Mesurez à l'aide d'un thermomètre la température de l'eau chaude au robinet le plus proche de votre chauffe-eau : elle doit être égale à 50°C.
- Le limiteur de température n'est pas démontable. Ne pas essayer de le démonter. En cas de panne, le remplacer.
- Ce limiteur est une vanne de sécurité. Il est conseillé de la remplacer tous les 5 ans au maximum.

■ **ENTRETIEN DU FILTRE (SCHÉMAS 1 À 3) :**

- Dévissez l'évacuation à l'arrière du capot siphon.
- Déclipez le capot siphon en tirant vers vous.
- Nettoyez le filtre contenu dans le groupe de sécurité.



Fermeture EF



Dévissez le bouchon orange



Retirez le filtre à l'aide du petit doigt

■ **DÉMONTAGE DE LA SOUPE DE SÉCURITÉ (SCHÉMAS 4 À 5) :**

Un goutte à goutte pendant la chauffe est normal. En cas de goutte à goutte continu ou d'absence de goutte à goutte, procédez au remplacement de la soupe de sécurité. Vérifiez également votre limiteur de pression.

- Vidangez le chauffe-eau.
- Dévissez l'écrou de la soupape de sécurité.
- Changez la soupape de sécurité (vendue en SAV).



4



5

◀ Diagnostic de panne ▶

IMPORTANT

Les opérations d'entretien et de dépannage doivent être exclusivement réalisées par une personne qualifiée en ayant au préalable coupé l'alimentation électrique de l'appareil.

PANNE CONSTATÉE	CAUSE POSSIBLE	DIAGNOSTIC ET DÉPANNAGE
✓ Pas d'eau chaude	Ce chauffe-eau est équipé d'une fonction anti chauffe à sec : si le chauffe-eau n'est pas rempli d'eau, l'anti-chauffe à sec est activée et empêche l'alimentation électrique de l'élément chauffant.	Vérifiez que le chauffe-eau est bien rempli en ouvrant un robinet d'eau chaude. Vérifiez la connexion du connecteur et du fil de masse.
✓ Plus de chauffe ✓ Pas d'eau chaude	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau : contacteur jour/nuit hors service, fusible, etc...	Mettez en marche forcée et vérifiez la présence de tension sur le bornier d'alimentation du thermostat électronique.
	Élément chauffant ou son câblage hors service.	Vérifiez la présence de tension sur le connecteur de l'élément chauffant entre fils bleus et rouges.
	Circuit ouvert : filerie mal connectée ou coupée.	Examen visuel du raccordement de la filerie.
✓ Eau insuffisamment chaude*	Durée d'alimentation électrique du chauffe-eau insuffisante : contacteur jour/nuit hors service...	Vérifiez le bon fonctionnement du contacteur jour/nuit.
	Élément chauffant ou son câblage partiellement hors service.	Vérifiez les 3 résistances de la bougie sur le connecteur du faisceau bougie, ainsi que le bon état du faisceau.
✓ Voyant toujours éteint	Court-circuit sur filerie : pas de protection.	Voyant toujours éteint: contactez le service Après-vente.
✓ Dans le cas d'une alimentation électrique heures-pleines/heures creuses : voyant éteint pendant les périodes heures pleines	Accumulateur hors service <i>Nota : l'accumulateur est recyclable et ne doit pas être jeté.</i>	Voyant éteint pendant les périodes où le chauffe-eau n'est pas alimenté électriquement: remplacez l'accumulateur.
✓ Autres dysfonctionnements		Contactez le service après-vente pour tout autre dysfonctionnement. Les coordonnées figurent sur la dernière page de la notice.
✓ Peu de débit au robinet d'eau chaude	Filtre encrassé	Nettoyez le filtre (voir chapitre entretien)
✓ Perte d'eau au groupe de sécurité	Soupape de sécurité endommagée ou encrassée	Remplacez la soupape de sécurité (voir chapitre entretien)
✓ Température d'eau instable au robinet	Limiteur de température encrassé	Remplacez le limiteur de température.

* Ce produit délivre de l'eau à 50°C afin d'assurer la sécurité de l'utilisateur (pas de brûlure). Cela peut par contre engendrer des modifications dans les habitudes ménagères.

IMPORTANT

Ne jamais alimenter électriquement et directement l'élément chauffant.

Schéma de raccordement du chauffe-eau 150 - 200 L

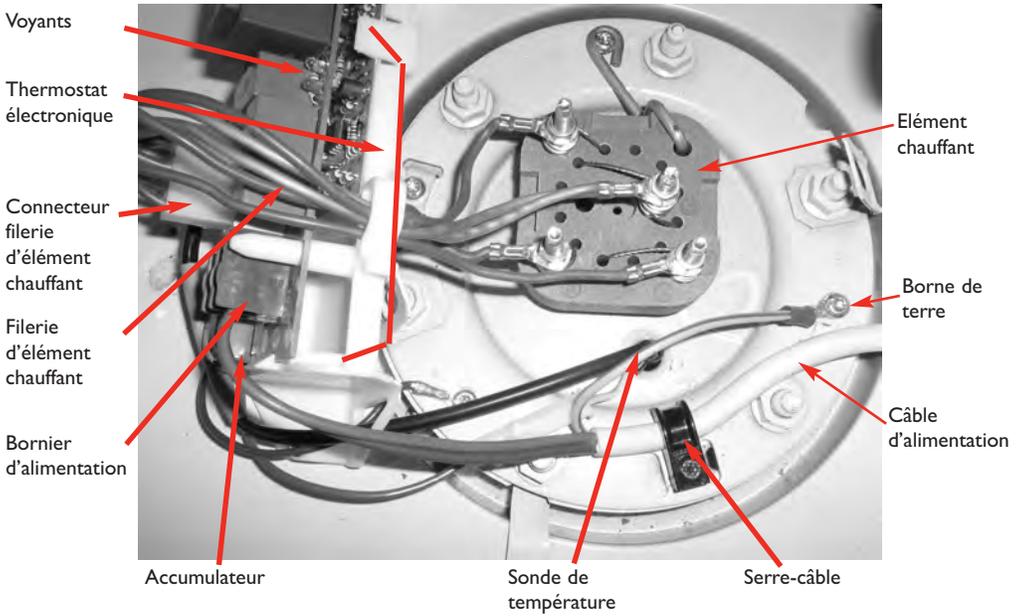
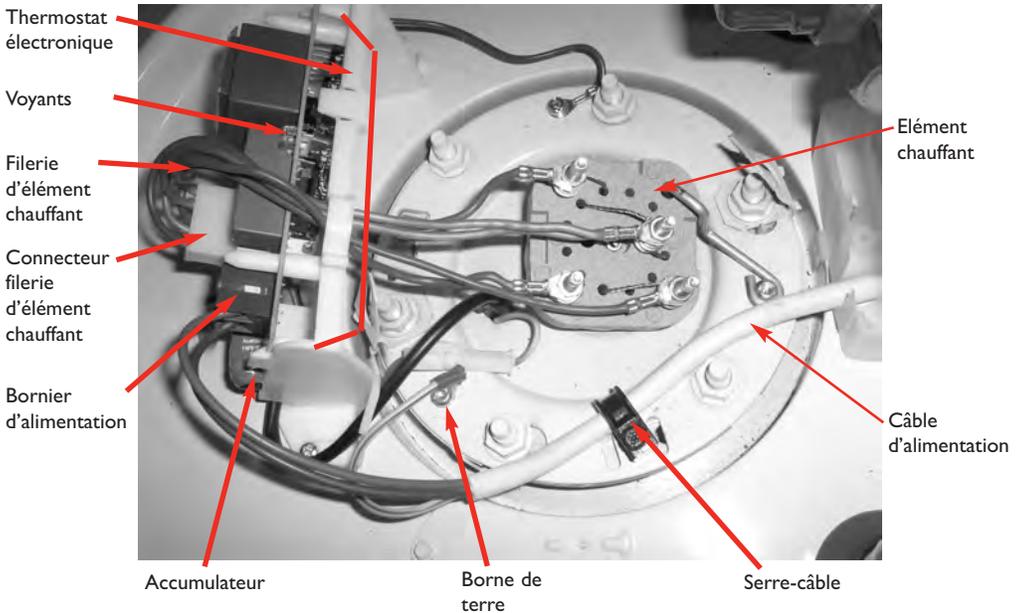


Schéma de raccordement du chauffe-eau 250 - 300 L



◀ Service après-vente ▶

Les pièces du chauffe-eau qui peuvent être remplacées sont les suivantes (pour les pièces spéciales, nous consulter) :

- Le joint de bride
- L'ensemble thermostat électronique
- L'élément chauffant (résistance stéatite)
- Le corps de chauffe pour résistance stéatite
- Le groupe de sécurité
- La soupape de sécurité
- Le limiteur de température
- Le tube de liaison eau chaude
- Le filtre pour groupe de sécurité
- Le capot siphon
- La sonde de régulation
- L'accumulateur

Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à une personne qualifiée.

Utilisez uniquement des pièces détachées référencées par le constructeur.
Pour toute commande, précisez le type exact du chauffe-eau, sa capacité,
le type d'équipement TRI ou MONO, et sa date de fabrication.
Toutes ces indications figurent sur la plaque signalétique de l'appareil
collée à proximité de l'appareillage électrique.

◀ Champ d'application de la garantie ▶

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

☐ **Des conditions d'environnement anormales :**

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...).
- Dégâts résultants de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.
- La non mise en place de la patte de maintien sur les modèles 250 et 300 L.
- La non fixation au mur des supports muraux pour les modèles 150 et 200 L.

☐ **Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :**

- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NFC 15100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples différents de ceux d'origine, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
 - Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
 - Corrosion externe.
- ### ☐ **Un entretien défectueux :**
- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
 - Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
 - Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.
 - Le limiteur de température est pré-régulé à 50°C. Toute modification de ce réglage entraîne une suppression de la garantie.

IMPORTANT

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

◀ Conditions de garantie ▶

Le chauffe-eau doit être installé par une personne qualifiée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par une personne qualifiée.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'oeuvre, des frais de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.

“La garantie prend effet à compter de la date de pose (facture faisant foi) ; en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois.”

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Recommandations approuvées par le Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils Ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit

⇒ RISQUES MÉCANIQUES :

- Manutention :
 - La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de l'appareil.
- Emplacement :
 - L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.
- Positionnement :
 - L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.
- Fixation :
 - Le support et les dispositifs de fixation doivent être capables de supporter au moins le poids de l'appareil rempli d'eau. Tous les points de fixation prévus par le fabricant doivent être utilisés.

⇒ RISQUES ÉLECTRIQUES :

- Raccordement :
 - Effectuer les raccordements en respectant les schémas et prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat (branchement direct interdit).
 - Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section de câble préconisés dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.
 - S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30 mA).
 - Vérifier le bon serrage des connexions.
 - Relier impérativement l'appareil à une bonne connexion terre.
 - S'assurer que les parties sous tension reste inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.

⇒ RISQUES HYDRAULIQUES :

- Pression :
 - Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pressions pour lesquelles ils ont été conçus.
- Raccordement, évacuation :
 - Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.
 - Veiller à ne pas intervenir les raccordements eau chaude, eau froide.
 - Vérifier l'absence de fuites.

⇒ USAGES :

- Nature du produit :
 - Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire.
- Utilisations anormales :
 - En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à une personne qualifiée.
 - Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.
- Brûlures, bactéries :
 - Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures.
 - Veiller à prendre les précautions d'usage nécessaires (mitigeurs...) pour éviter tout accident aux points de puisage. En cas de non-utilisation prolongée de l'appareil, évacuer la capacité nominale d'eau, avant le premier usage.

⇒ ENTRETIEN :

- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.
- Toute intervention doit être réalisée, appareil hors tension.

⇒ TRANSFORMATION :

- Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composant doit être effectué par une personne qualifiée avec des pièces adaptées.

⇒ FIN DE VIE :

- Avant démontage de l'appareil, mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- Ne pas incinérer l'appareil.